

Convention territoriale Globale

Enjeux, Objectifs, Fiches-actions

1 - Introduction : les enjeux de la Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté	2
2 - La Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté : objectifs et actions	7
3 - Fiches-action	8
1.1.1 Créer un observatoire permanent des besoins sociaux	8
1.1.2 Animer l'observatoire des besoins sociaux	9
1.2.1 Accompagner le développement de la mobilité des services et l'aller-vers	10
1.2.2 Identifier le réseau territorial des conseillers / médiateurs numériques et le faire connaître	11
2.1.1 Identifier les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale	11
2.1.2 Promouvoir les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale	13
3.1.1 Créer un service d'information, d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement au logement.....	14
3.2.1 Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et offres locatives atypiques	15
3.2.2 Accompagner les porteurs de projets d'habitats expérimentaux.....	16

1 - Introduction : les enjeux de la Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté

Au regard des champs d'action croisés de la CAF des Côtes d'Armor et des compétences de Lannion-Trégor Communauté, le Comité de pilotage de la CTG (cf. composition en annexe 1) a identifié, lors de sa réunion du 7 mai 2021, trois thématiques à étudier collectivement :

- L'accès aux droits
- L'animation de la vie sociale
- Le logement

Suite à la réalisation du diagnostic partagé courant des mois de juin et juillet 2021, des groupes de travail ont été réunis, le 30 septembre 2021, selon une entrée dite « publics » au nombre de trois :

- « jeunes »
- « adultes et familles »
- « personnes âgées »

Un quatrième groupe spécifique aux publics nomades (saisonniers, gens du voyage, sans domicile fixe, invisibles...) devait être constitué mais n'a pu se réunir faute de participants.

Ces groupes de travail, qui ont mobilisé une 60aine de personnes (élus, administrateurs, techniciens de structures et organismes (tels que des communes, l'EPCI, des associations, des organismes publics, le département des Côtes d'Armor...etc), ont identifié trois enjeux en échangeant à partir de la méthode du « photolangage », validé par le COFIL du 5 octobre 2021.

- Lutter contre le non-recours aux droits
- Accompagner les initiatives créant du lien social pour lutter contre l'isolement
- Renforcer les politiques de logement existantes par l'information et le soutien aux expérimentations

Les groupes de travail ont également décliné ces enjeux en objectifs et proposé des exemples d'actions à mettre en œuvre. Le travail produit est résumé ci-après.

ACCES AUX DROITS

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
<p>Opacité des structures et acteurs (langage, interlocuteurs multiples...) et méconnaissance des dispositifs</p> <p>Les raisons du non-recours sont de quatre grands types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la non-connaissance : la personne ignore que l'offre existe ou ne comprend pas qu'elle lui est destinée ; - la non-réception : la personne effectue une demande, qui n'aboutit pas en raison de difficultés administratives, ou par négligence ; - la non-demande : le bénéficiaire potentiel connaît l'offre mais fait le choix de ne pas la demander, pour diverses raisons ; - la non-proposition : les agents qui traitent les dossiers n'orientent pas les personnes vers des aides auxquelles elles pourraient prétendre, par ignorance le plus souvent. 	<p>Définition du non-recours : c'est le fait, pour une personne, de ne pas recevoir une prestation ou un service auquel elle aurait droit.</p> <p>50% des personnes éligibles au RSA ne recourent pas à cette aide</p> <p>Entre 32% et 44% pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C)</p> <p>Entre 53% à 67% pour l'aide au paiement de la complémentaire santé (ACS).</p> <p>Concernant les aides à la famille, entre 7,5% et 8,2% des allocataires ne recourent pas à leurs droits.</p> <p><i>(Etude sur le non-recours aux prestations sociales de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (nouvelle fenêtre, DRESS 2011))</i></p>
Fracture numérique (illettrisme et/ou absence d'équipement)	35% des français éprouvent au moins une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et internet (<i>baromètre du numérique 2021 Crédoc</i>)
Pas de couverture équitable en matière de services sur l'ensemble du territoire	
Manque d'interconnaissance entre les acteurs	
Difficulté d'accès à une alimentation saine	
Difficultés de mobilité (rencontrées par les personnes précaires de toutes générations)	



ENJEU : Lutter contre le non-recours aux droits

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	CADRE
Définir les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers	Analyse des besoins sociaux	CTG
	Questionnaire à destination de la jeunesse (Conseil de développement et Mission Locale Ouest Côtes d'Armor)	Schéma PEEJ
Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits	Conforter le réseau France Services sur le territoire : ouverture de France Services à PLESTIN-LES-GREVES,	CTG
	Annuaire des espaces numériques (Conseil départemental - MDD de Lannion)	CTG

	Accompagnement du déploiement de conseillers/médiateurs numériques (aide à l'investissement, animation du réseau)	CTG Plan de relance
	Création d'un pôle ressources dédié à l'accueil des enfants en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques	Schéma PEEJ
	Création d'un « dossier unique » de demande d'accompagnement de projet de jeunes	Schéma PEEJ
	Faciliter l'accessibilité aux transports pour les personnes précaires	Plan de mobilité LTC
	Développer la mobilité des services et l'aller vers (public nomade, public rencontrant des difficultés de mobilité...)	CTG
Développer l'interconnaissance des acteurs et faciliter les échanges interprofessionnels	Dispositif Infos Service Social (Conseil départemental)	CTG
Lutter contre la malnutrition liée à la précarité	Favoriser l'accès des restaurants collectifs aux personnes précaires à un tarif très réduit	Analyse des besoins sociaux
	Animation « petit gourmand deviendra grand »	Schéma PEEJ
Développer la connaissance des institutions	Faire connaître le Relais Europe	CTG

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
Sentiment d'isolement en forte augmentation, amplifié par la crise sanitaire et entraînant notamment des troubles mentaux (en particulier chez les jeunes et les personnes âgées)	Dernier baromètre sur la solitude et l'isolement des personnes âgées de plus de 60 ans en France (<i>association les Petits Frères des pauvres</i>) : en 2021, un demi-million de plus de 60 ans sont en situation de mort sociale, (sans ou quasiment sans contact avec un cercle de sociabilité) Données CAF : <ul style="list-style-type: none"> - 46% de personnes vivant seules sur le territoire (43% à l'échelle du département) - 14% de familles monoparentales (14% à l'échelle du département) 45% des jeunes de 15 à 25 ans du territoire se disent inquiets, angoissés (<i>Enquête à l'attention des jeunes âgés de 15 à 25 ans / Ville de LANNION / 2021</i>)
Vieillesse de la population du territoire (personnes âgées qui rencontrent des difficultés de mobilité, provoquant le renfermement sur soi)	Entre 2008 et 2018, la part des 0-14 ans a diminué de 1,7% et la part des 60-74 ans a augmenté de 5.7% sur le territoire. En 2018, les 0-44 ans représentent 45,3% de la population et les plus de 45 ans 54,7% sur le territoire contre 53,5% et 46.5% à l'échelle nationale (composition démographique inversée)
Forte capacité des jeunes à se mobiliser mais maintien dans la précarité et la dépendance financière familiale	Taux de pauvreté des 18-29 ans : 12.5% en 2018 (augmentation de 8.2% à 12,5% entre 2002 et 2018) (<i>Rapport sur les inégalités en France, Edition 2021, Observatoire des inégalités</i>)

Accès aux outils numériques pour les loisirs (maintien d'une certaine forme de lien social)	84% des personnes âgées de 12 ans ou plus possèdent un smartphone (+7% en 1 an) (<i>baromètre du numérique 2021 Crédoc</i>)
Absence de lieux de vie sociale sur certaines parties du territoire	500 000 cafés en France en 1900, 200 000 en 1960, 38 800 en 2016 (<i>Graphique: Les bistrotts en voie de disparition ? Statista</i>)



ENJEU : Accompagner les initiatives créant du lien social pour lutter contre l'isolement

OBJECTIFS	EXEMPLES D'ACTIONS	CADRE
Lutter contre le repli sur soi	Prévenir les troubles psychiques liés à l'isolement en formant les professionnels de l'accompagnement social au dépistage et à l'orientation (Premiers Secours en Santé Mentale)	Contrat Local de Santé
	Pérenniser les aides à l'accompagnement psychologique (PAEJ)	CTG
Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître	Promouvoir les lieux d'animation de la vie sociale (Centres sociaux, Espace de vie sociale, cafés associatifs, lieux festifs...)	CTG
	LAEP, Cafés Parents (Déclinaison du Schéma Départemental des Services aux Familles)	Schéma PEEJ
Impliquer les jeunes dans la vie sociale et politique du territoire par la prise en compte et la mise en valeur de leurs compétences	Comité, Conseil, Conférence territorial(e) des jeunes, micro-trottoir, rencontres conviviales jeunes-élus (Café discut'), participation à la sécurisation des nuits festives, développement des actions de démocratie participative	CTG Schéma PEEJ CISPD

SOLUTIONS INNOVANTES EN MATIERE DE LOGEMENTS

CONSTATS DES GROUPES DE TRAVAIL	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC
Coût d'accès au logement de plus en plus élevé (achat ou location)	Evolution du marché immobilier (à compléter)
Difficultés d'accès au logement liée à la rareté des offres locatives (logement étudiant réorienté vers du Airbnb, logements non accessibles de juin à septembre car transformés en locations touristiques,	Part des résidences secondaires sur le territoire (à compléter) Part des logements en meublés touristiques (à compléter)
Difficultés à diffuser l'information auprès de la population (aide à la rénovation, condition d'accès au logement social...)	



ENJEU : Renforcer les politiques de logements existantes par l'information et le soutien aux expérimentations

OBJECTIFS	EXEMPLES D' ACTIONS	CADRE
Développer le droit à l'expérimentation appuyée sur des partenariats Collectivité/association	Projet d'habitat intermédiaire pour les personnes âgées entre le logement classique et l'EHPAD (avec services, espaces communs...), d'habitat partagé...	CTG PLUIH LTC
	Mise en relation offres/demandes : woofing, 1 Toit/2générations, participation à un projet d'habitat participatif	CTG
	Aire de caravaning pour les nomades	PLUIH
	Location de meublés pour les alternants, saisonniers	PLUIH
	Projets de sédentarisation de Gens du Voyage	PLUIH
Renforcer l'information et l'accompagnement en matière de logement	Création d'un service d'Information, d'Accueil et d'Orientation (Association Habitat Jeunes Trégor Argoat)	CTG

Pour chacune des actions proposées a été proposé un cadre de réflexion et de mise en œuvre. Les différents cadres dont il est fait référence sont les suivants :

- Le Contrat Local de Santé (CLS) mis en œuvre sur la période 2019-2024
- Le Schéma Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité (Schéma PEEJ) qui sera élaboré en 2022
- Le Contrat Intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) en cours de révision
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUIH) en cours d'élaboration

Les groupes de travail, réunis le 21 octobre ont précisé les actions retenues comme prioritaires.

Celles - ci ont vont être examinées par le Comité de pilotage qui se réunira le 23 novembre 2021 et sont présentées ci-après.

2 – La Convention Territoriale Globale de Lannion-Trégor Communauté : objectifs et actions

ENJEU 1 : LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS

OBJECTIF 1.1 : Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers

Fiche-action n°1.1.1 : Créer un observatoire social

Fiche-action n°1.1.2 : Animer l'observatoire social

OBJECTIF 1.2 : Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits

Fiche-action n°1.2.1 : Accompagner le développement de la mobilité des services et l'aller-vers

Fiche-action n°1.2.2 : Identifier le réseau territorial des conseillers/médiateurs numériques et le faire connaître

ENJEU 2 : ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREATANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT

OBJECTIF 2.1 : Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître

Fiche-action n°2.1.1 : Identifier les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale

Fiche-action n°2.1.2 : Promouvoir les dynamiques de lieux d'animation de la vie sociale

ENJEU 3 : RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS

OBJECTIF 3.1 : Développer l'information et l'accompagnement au logement

Fiche-action n°3.1.1 : Créer d'un service d'Information, d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement au logement

Fiche-action n°3.1.2 : Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et des offres locatives atypiques (1 toit / deux générations, 1 toit /1 emploi)

OBJECTIF 3.2 : Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population

Fiche-action n°3.2.1 : Accompagner les porteurs de projets d'habitats expérimentaux

3 - Fiches-action

1.1.1 Créer un observatoire permanent des besoins sociaux

1.1.1	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Afin que les structures d'accompagnement social, associatives et institutionnelles, soient en mesure de répondre aux besoins de la population de manière efficace, il est nécessaire que ceux-ci soient identifiés. Parce qu'ils ne sont pas les mêmes selon les publics et qu'ils peuvent évoluer, ces besoins doivent être réinterroger de manière régulière.</p> <p>Les analyses des besoins sociaux engagées par certaines communes du territoire et le CIAS sont des outils à partager avec l'ensemble des partenaires.</p> <p>Il est donc proposé la création d'un comité de suivi de l'analyse des besoins sociaux animé par le CIAS et composé de l'ensemble des partenaires.</p> <p>Ce comité de suivi sera garant de la mise à jour des données, de l'analyse qui en sera faite et de la diffusion de l'information.</p>
MAITRE D'OUVRAGE	CIAS LTC
PARTENAIRES	MDD de Lannion, CAF, MSA, CCAS, communes, associations...
BUDGET PREVISIONNEL	<p>Dépenses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Frais de personnel : 3 500 € (0.1 ETP) - Mise à jour COMPAS (à déterminer) - Communication : 1 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	<p>Nb de réunions de COFIL (objectif : 2/an)</p> <p>Nb d'études réalisées (objectif : 1/an)</p> <p>Fréquence de mise à jour de l'observatoire (objectif : 1/an)</p>

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion /Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins

1.1.2 Animer l'observatoire des besoins sociaux

1.1.2	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Identifier les besoins pour mieux répondre aux attentes et aux choix des usagers
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Partager de manière continue les diagnostics sociaux entre partenaires à l'échelle des pôles du territoire Afin de proposer des services adaptés, il est proposé de les réfléchir et de les concevoir à l'échelle des bassins de vie de la population.</p> <p>Le territoire de LANNION-TREGOR Communauté est organisé sur la base de sept pôles territoriaux autour de sept centralités : Perros-Guirec, Lannion, Plestin-Les-Grèves, Plouaret, Cavan, Tréguier et Pleudaniel.</p> <p>Instance partenariale à l'échelle des pôles</p> <p>Association des CCAS</p>
MAITRE D'OUVRAGE	LTC/CIAS LTC
PARTENAIRES	Communes, CAF
BUDGET PREVISIONNEL	Temps d'animation 0,1 ETP Communication : 1 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de réunions par pôle (objectif : 1/an)

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins

1.2.1 Accompagner le développement de la mobilité des services et l'aller-vers

1.2.1	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Ouverture d'un accueil France services sur la commune de PLESTIN-LES-GREVES</p> <p>Développement des permanences des partenaires dans les MSAP et dans le réseau France Services</p> <p>Formation et mise en réseau des agents d'accueil</p> <p>Développement des permanences des animateurs France services dans les communes rurales</p> <p>Réflexion sur la mise en place d'un dispositif mobile</p> <p>Réflexion sur la présence des services dans des lieux spécifiques (ex : aire d'accueil des gens du voyage)</p>
MAITRE D'OUVRAGE	Lannion - Trégor Communauté
PARTENAIRES	CAF, Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, Finances Publiques, Pôle Emploi, Assurance Retraite, Assurance maladie, MSA, La Poste...
BUDGET PREVISIONNEL	30 000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Statistiques qualitatifs et quantitatifs de suivi des activités des MSAP et France services

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits (Développer l'accès aux droits)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins

1.2.2 Identifier le réseau territorial des conseillers / médiateurs numériques et le faire connaître

1.2.2	
ENJEU	LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS AUX DROITS
OBJECTIF	Assurer une équité d'accès sur l'ensemble du territoire et accompagner les usagers dans le recours aux droits
DESCRIPTION DE L'ACTION	Identifier le réseau (annuaire) Identifier leurs besoins pour les mettre en lien avec les partenaires et les offres possibles (ex : point relais CAF) Faire connaître les points d'accueil numériques et leurs services (cf. annuaire du Conseil départemental)
MAITRE D'OUVRAGE	Co-pilotage MDD/CAF/CIAS
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, EVS, associations
BUDGET PREVISIONNEL	Communication : 1000 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de temps de rencontre du réseau (objectif : 1/an) Nb d'outils de communication réalisés (objectif : 1)

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits (Développer l'accès aux droits)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 42_Faciliter l'accès aux services publics, sociaux et de soins

2.1.1 Identifier les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale

2.1.1	
ENJEU	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREATANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
OBJECTIF	Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître
DESCRIPTION DE L'ACTION	Constituer une dynamique partenariat sur l'animation à la vie sociale Répertorier, cartographier les dynamiques sonder les besoins locaux
MAITRE D'OUVRAGE	CAF
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, Espace de Vie Sociale (La Convergence des Loutres), CIAS (CISPD)
BUDGET PREVISIONNEL	Temps RH : 0,1 ETP
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de dynamiques identifiées Nb de réunions Nb d'équipements labélisés

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14 Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 44_Accompagner les personnes vulnérables

2.1.2 Promouvoir les dynamiques des lieux d'animation de la vie sociale

2.1.1	
ENJEU	ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CREATANT DU LIEN SOCIAL POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT
OBJECTIF	Favoriser l'émergence de lieux d'animation de la vie sociale de proximité, lieux conviviaux et festifs et les faire connaître
DESCRIPTION DE L'ACTION	Promouvoir les labels d'animation de la vie sociale auprès des acteurs porteurs de projets Vérifier la demande de mise en réseau à l'échelle de LTC Créer un support de communication commun (type « boîte à outils ») pour promouvoir les équipements d'Animation de la Vie Sociale auprès des communes.
MAITRE D'OUVRAGE	CAF
PARTENAIRES	Communes, Centres sociaux, Espace de Vie Sociale (La Convergence des Loutres), CIAS (CISPD)
BUDGET PREVISIONNEL	Temps RH : 0,1 ETP
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de dynamiques identifiées Nb de réunions Nb d'équipements labélisés

Références :

- Mission de la CAF : Garantir la qualité et l'accès aux droits
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°14_ Prévenir la vulnérabilité et l'exclusion / Objectif 44_Accompagner les personnes vulnérables

3.1.1 Créer un service d'information, d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement au logement

3.1.1	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Développer l'information et l'accompagnement au logement
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Accueillir et informer le public 16-30 ans du territoire de Lannion - Trégor Communauté de l'offre de logement et des droits en la matière.</p> <p>Mobiliser du logement et proposer différentes solutions de logements suivant les situations des jeunes (colocation, habitat jeunes, COSMOS, Meublé/Non meublé, logement privé,..)</p> <p>Accompagner le public sur tous les aspects du logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du projet logement - Ouverture des droits (APL , Visale...) - Recherche d'un logement adapté à la situation - Aide administrative - Information sur les droits et devoirs des locataires - Accompagner dans le « savoir habiter » - ...
MAITRE D'OUVRAGE	Association Habitat Jeunes Trégor Argoat
PARTENAIRES	LTC, GPA, CAF, Ville de LANNION, Mission Locale, IUT, ENSSAT, CROUS, CCAS, Agences immobilières, SIJ, Bailleurs sociaux, CIAS LTC, MDD
BUDGET PREVISIONNEL	77 300 €
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de jeunes accompagnés Nb de logements mobilisés

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13_ Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 41_ Favoriser l'inclusion

3.2.1 Expérimenter des outils permettant la mise en relation des demandes et offres locatives atypiques

3.2.1	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population
DESCRIPTION DE L'ACTION	Identifier les besoins Repérer les outils qui peuvent répondre aux besoins
MAITRE D'OUVRAGE	A définir
PARTENAIRES	CAF, Entreprises, Propriétaires de logements, saisonniers, étudiants
BUDGET PREVISIONNEL	
INDICATEURS D'EVALUATION	

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13_ Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 41_ Favoriser l'inclusion

3.2.2 Accompagner les porteurs de projets d'habitats expérimentaux

3.2.2	
ENJEU	RENFORCER LES POLITIQUES DE LOGEMENTS EXISTANTES PAR L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX EXPERIMENTATIONS
OBJECTIF	Soutenir des solutions innovantes d'habitats intermédiaires adaptées aux besoins de la population
DESCRIPTION DE L'ACTION	S'appuyer sur une cellule multi-partenaire (Collectivités, CAF...) Offrir aux porteurs de projet un temps de présence simultané de l'ensemble des partenaires
MAITRE D'OUVRAGE	LTC
PARTENAIRES	CAF, MDD, ADESS, MDD
BUDGET PREVISIONNEL	
INDICATEURS D'EVALUATION	Nb de porteurs de projets accompagnés (Objectif : 2/an)

Références :

- Mission de la CAF : Agir pour le développement des services aux allocataires (Soutenir les politiques du logement et participer à leurs réformes)
- Projet de territoire de Lannion-Trégor Communauté : Chantier n°13 Offrir un habitat performant et solidaire / Objectif 40 Adapter le parc de logements aux enjeux actuels et à venir